

CHARLIE HEBDO

Charlie | Politique | Société | Religion/Laïcité | Culture | Etranger | Ecologie | Enquêtes | Copinages | Protection animale | L'expulsé

Livres Hors-série L'équipe Procès Historique Contact

**J'AIME
VRAIMENT
PAS**
la chanson française
PAR LUZ

LA VIE DE
MAHOMET
CHARB ET ZINEB

CARLOS GIMÉNEZ
PEPE
TOME 2

ETRANGER



TORTURE À DJIBOUTI, MOTUS À L'ÉLYSÉE

29 Mar 2013

Une intense répression après des élections truquées à Djibouti, l'Élysée et le Quai d'Orsay qui divergent à ce sujet... Paris ne sait pas comment traiter ce pays qui abrite la plus grande base française en Afrique.

Arrêté le 3 mai 2010. Placé en garde à vue le 26 juin de la même année. Voilà, comme en témoigne le dossier auquel Charlie a eu accès, comment est traité un cadre de l'opposition à Djibouti. Mohamed Ahmed Edou, surnommé Djabhad, appartient au Frud, un mouvement politico-militaire interdit, certes, mais qui prône une solution politique à l'opposition historique entre les Afars et les Issas, ces derniers étant minoritaires et à la tête du pays.

À Djibouti, ce confetti stratégique de la Corne de l'Afrique, où 2 000 soldats français et autant de militaires américains sont stationnés en permanence, le pouvoir ne se refuse rien. Djabhad est mis au secret pendant ces quelques semaines pendant lesquelles il a été soustrait à une procédure judiciaire, torturé, cassé ; il dort depuis en prison sans traitement ni soins, comme le souligne l'Organisation mondiale contre la torture (OMCT). Quant à la justice locale, elle fait figure d'alibi plutôt qu'autre chose: celui qui ne parle quasiment qu'afar et somali a signé des aveux, devant les gendarmes, sans interprète et dans un français impeccable, mais est néanmoins reconnu ensuite, dans le procès-verbal de «première comparution» de la juge d'instruction, comme «ne sachant ni lire ni écrire le français». Une contradiction qui ne semble pas déranger la magistrature!

Depuis son transfert en les mains de la justice, Djabhad n'a pas été réinterrogé une seule fois, soumis à des faits d'enquêtes, confronté à des témoins, rien, tout en étant poursuivi pour «organisation d'un groupe de combat, attentat, intelligence avec une puissance étrangère». Ses avocats, le Français Bénéreger Tourné et le Djiboutien Zakaria Abdillahi, réclament l'annulation de la procédure, viciée «par les manquements aussi graves que flagrants aux droits élémentaires de la défense», et bien entendu sa libération.

«Quand Djabhad a ouvert les yeux après avoir été torturé, raconte à Charlie Mohamed Kadamy, le responsable du Frud exilé à Paris, il a reconnu dans la même pièce que lui celui qui est aujourd'hui ministre de l'Habitat et de l'Urbanisme, Hassan Omar. Il était alors l'un des responsables du ministère de l'Intérieur et a assisté aux séances de torture.» Quand des proches viennent rendre visite à Djabhad, ils sont arrêtés, grâce au zèle du procureur Maki.

ACCORD DE DÉFENSE, ACCORD DE SILENCE

Pour Kadamy, même si le président Guelleh, en place depuis 1999, s'est assis sur les deux accords de paix signés, la solution doit être «politique et le rapport de force soutenu par les armes». «Nous avons joué un rôle important dans l'union de l'opposition avant les récentes législatives», ajoute celui qui, lui aussi, comme tant d'autres, a fait de la prison de 1997 à 2000.

Pour la première fois depuis 2003, appâtée par la promesse d'un scrutin plus proportionnel et par le renouvellement des générations, l'opposition a participé aux législatives de février, mais, déjà tendue par les violations des droits de l'homme et le simulacre de démocratie, l'ambiance à Djibouti a tourné à la répression massive. Grâce à des manœuvres et à quelques trucages, le pouvoir a évidemment remporté les élections, mais des manifestations ont éclaté un peu partout, immédiatement réprimées. Tous les responsables des mouvements d'opposition ont été arrêtés, ainsi que des imams et même le maire de Djibouti.

Pour une fois, le Quai d'Orsay a appelé à «la plus grande transparence» ainsi qu'à la «retenue». Une première, tant le silence de Paris, lié par un accord de défense et de sécurité avec Djibouti, une convention revue par Sarkozy en 2011, a longtemps été assourdissant sur les violations locales des droits de l'homme. Mais il y a encore du chemin à faire au sein même de l'appareil d'État français. À l'Élysée, où



NEWSLETTER

Email

OK

ABONNEZ-VOUS!



FAITES UN DON À
CHARLIE HEBDO



HORS-SÉRIE

Mohamed Kadamy a été reçu par un conseiller de Hollande en décembre 2012, il a été signifié que «*la France ne s'immisce pas dans les affaires de Djibouti*». Rompez!
Plombée par sa base militaire sur place et son engagement aux côtés du président Guelleh, la France risque de plus en plus d'être éclaboussée par ses dérives.

Laurent Léger

Par : Laurent Léger



VOS COMMENTAIRES SUR "TORTURE À DJIBOUTI, MOTUS À L'ÉLYSÉE"

